

SOMMAIRE

2 / Les Prix de l'IRÉC

Dix ans :
250 000 \$ en prix
Les gagnantes
de 2008

3 / Analyse du CASIQ

4 / Concours de l'IRÉC

Nouveau site de
l'IRÉC
Les Amis de l'IRÉC

À NOTER

■ Colloque « Le dollar, la politique monétaire et la relance du secteur manufacturier ».

Organisé en partenariat avec la FTQ et l'Association des manufacturiers et exportateurs canadiens.
Date : 1^{er} décembre 2009.
Endroit : Institut de l'hôtellerie du Québec

■ Journées d'étude Cellule des Coteaux

L'IRÉC participe à deux journées d'étude d'un rapport de recherche sur le modèle économique et financier du développement du secteur du bio-carburant cellulosique. (Voir sur le nouveau site de l'IRÉC, l'onglet **Soutien au milieu** à la sous-section **Cellule d'aménagement du Secteur des Coteaux**.
Date : 3 et 4 novembre 2009
Endroit : Champneuf en Abitibi

UNE ÉTUDE PERCUTANTE SUR LE PPP DE L'UQAR À LÉVIS

L'IRÉC sonne l'alarme

Annoncé au coût de 25 millions de dollars, le développement, en partenariat public privé, du campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) coûtera au moins 80,5 millions \$. C'est un des constats que fait l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) dans une étude dirigée par Robert Laplante, directeur de l'IRÉC et Chantale Lagacée, chargée de projet.

« **L**e développement du campus de Lévis, explique le directeur de l'IRÉC pourrait bien ne pas être un cas d'espèce. En septembre 2008, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) a entrepris la construction de son centre à Saint-Jérôme. Calqué sur le partenariat public-privé (PPP) de Lévis, le développement de l'UQO au nord de Montréal a été confié au même promoteur, le Groupe commercial AMT. Notre étude, rigoureuse sur les faits et dont l'analyse n'a été nullement contestée, sonne l'alarme ».

« L'enquête, ajoute-t-il, révèle aussi qu'au moins deux des contrats du développement du campus de Lévis, totalisant 500,000 \$, ont été accordés sans appel d'offres, sur simple recommandation du promoteur privé, le Groupe AMT ».

Appel au vérificateur général

Réagissant à cette étude, la présidente du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Carole Neill, a demandé que le vérificateur général du Québec examine en détails ces récents PPP, tout comme il l'a fait à l'UQAM.

Manque de transparence

Les auteurs du rapport constatent qu'il est impossible de dire si l'entente entre le promoteur Groupe

Commercial AMT est plus avantageuse financièrement pour l'Université que ne le serait le même projet réalisé de manière habituelle. « Il faudrait pour cela, disent-ils, faire l'exercice de comparaison des deux devis de construction, d'exploitation, etc. Il est par ailleurs tout à fait déplorable qu'il soit si difficile et compliqué d'établir un portrait clair des engagements de l'Université et des coûts totaux du projet. Il y a là un manque de transparence qui ne sert ni

SUITE À LA PAGE 2

LE BULLETIN DE L'IRÉC

Un outil pour les Amis de l'IRÉC

Fondé en 1999, l'Institut de recherche en économie contemporaine est un organisme scientifique sans but lucratif voué au développement de la recherche et à la promotion des compétences dans le domaine de l'économie. Il souhaite enrichir le débat public par la publication de travaux susceptibles d'éclairer les choix de politiques publiques et par l'organisation d'événements (conférences, colloques, etc.) susceptibles de contribuer à la délibération publique. L'IRÉC souhaite aussi conduire des recherches destinées à soutenir les initiatives de développement porteuses d'avenir pour la société québécoise. Nous vous encourageons à consulter le nouveau site www.irec.net en cliquant sur l'onglet **Qui sommes-nous** pour avoir une idée plus précise des recherches récentes de l'IRÉC.

Depuis octobre 2008, l'IRÉC est engagé dans un vaste plan de travail afin de réaffirmer l'urgence dans l'espace public d'un institut de recherche progressiste appelé à intervenir dans les débats, à produire et diffuser des études rigoureuses en lien avec la consolidation du modèle québécois de

SUITE À LA PAGE 2



Conférence de presse conjointe du Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU) le 25 mai 2009. Carole Neill, présidente du CPSU et Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC.

l'intérêt public ni le débat démocratique ». Souignons qu'une bonne partie des documents ont été obtenus grâce à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

Quelques constats

À défaut de pouvoir dresser ce portrait global afin d'évaluer le bien-fondé de cette expansion et de prendre toute la mesure des conséquences qu'elle a sur la mission de l'Université, sur la manière de répondre aux besoins de son développement et sur l'usage optimal de ses ressources, les chercheurs de l'IRÉC en arrivent tout de même à un certain nombre de constats :

1) L'Université encourt la plupart des risques alors que le promoteur privé est protégé de toutes parts.

C'est ainsi, par exemple, qu'en cours de route, il a été décidé d'ajouter un quatrième étage à l'édifice. L'Université qui n'a pas besoin de cet espace doit se transformer en promoteur immobilier pour maintenir le coût de 62 \$ le mètre carré ajouté à la cession en emphytéose. Évidemment, le promoteur, Groupe Commercial AMT s'offre de remplir cette fonction pour l'Université moyennant une rétribution selon une formule gagnante dont rêve tout entrepreneur : s'il loue, il fait du profit, s'il ne loue pas, l'Université lui paie les frais d'occupation (en versement de l'emphytéose) et ces coûts sont majorés lorsque l'inoccupation perdure!

2) L'entente est rigide et contraignante pour l'Université qui doit définir ses besoins pour une période beaucoup plus étendue (25 ans) que ce que la nature de ses activités lui permet;

3) il n'est pas du tout évident que cela se fasse à un coût moindre pour l'UQAR;

4) il y a un glissement vers la sous-traitance et la substitution d'emploi dans le secteur de l'entretien;

5) enfin, ce glissement risque de se traduire par une détérioration des conditions de travail des employés du secteur car l'Université laisse également au promoteur le soin de définir les conditions de travail. Elle se réserve le droit de vérifier les compétences des employés du promoteur et de ceux des sous-traitants. Silence complet sur leurs conditions de travail.

Un clone

Comble de l'ironie, l'Université du Québec en Outaouais a décidé d'emprunter la même voie avec un projet de construction d'un campus à Saint-Jérôme. Elle a choisi le même

promoteur, ce dernier ayant acquis une expertise « irremplaçable » avec le campus de Lévis de l'Université du Québec à Rimouski!

Pour en savoir plus

Nous vous encourageons à consulter le rapport de recherche sur le site de l'IRÉC : **Universités ou foires marchandes? Le partenariat public-privé et les errances du monde universitaire. Un cas et son clone** par Chantale Lagacé, chargée de projet à l'IRÉC et Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC, Mai 2009.

Bulletin / / SUITE DE LA PAGE 1

développement. L'IRÉC s'inscrit dans l'espace public par une affirmation claire de ses choix fondamentaux : 1) un engagement à soutenir et promouvoir une économie plurielle; 2) une reconnaissance de l'importance du rôle déterminant de l'État et des politiques publiques dans la structuration de tous les aspects du développement; 3) une adhésion aux valeurs de justice sociale et d'équité dans la production et le partage de la richesse.

Répondre aux besoins des Amis de l'IRÉC

En plus de proposer un ambitieux programme de recherche et l'embauche de chercheurs, son plan de travail comporte deux autres volets importants.

D'un côté, il veut augmenter le nombre de nouveaux partenaires à ceux qui constituent déjà le noyau des Amis de l'IRÉC. De l'autre, il veut mettre en place une nouvelle structure de communications pour assurer une meilleure visibilité de l'Institut dans l'espace public québécois et prévoir des outils spécifiques pour répondre aux besoins des Amis de l'IRÉC.

Le lancement de ce bulletin électronique mensuel **Bulletin de l'IRÉC** est une première réponse. Il y aura d'autres initiatives comme celle de tenir des conférences dans le réseau des Amis de l'IRÉC.

Un portrait à chaque mois

Ce bulletin, qui s'adresse aux membres du réseau IRÉC, fait un portrait rapide à chaque mois de ce qui se fait à l'Institut. Il est un outil complémentaire au site sur la Toile.

En devenant membres des Amis de l'IRÉC, vous vous assurez d'être toujours aux premières loges du développement de cet institut de recherche unique et essentiel pour le Québec d'aujourd'hui.

LES PRIX DE L'IRÉC EN DIX ANS

C'est 250 000 \$ en prix

Dès sa création en 1999, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) tient un concours annuel avec des prix qui totalisent 25 000 \$. Il amplifie les efforts pour constituer un répertoire électronique de thèses et de mémoires produits dans les universités et les grandes écoles du Québec depuis 1995.

C'est donc près de 250 000 \$ qu'a versé l'IRÉC en prix depuis dix ans. Cela a été rendu possible grâce au mécénat exemplaire de la Société Simplex, location d'outils et de son président, André Véronneau, qui commandite les Prix de l'IRÉC.

L'Institut croit que l'avancement de la science est au cœur du développement de notre société. Ce type de répertoire est devenu l'un des plus gros dans toute la Francophonie. Il totalise près de 200 000 pages de travaux désormais accessibles gratuitement en ligne.

En fait, il constitue une formidable vitrine pour l'excellence de la recherche produite dans les universités québécoises et donne un aperçu très riche de la diversité des compétences et des champs d'expertise.

L'attribution des prix

Le concours lancé par l'IRÉC ne vise pas à donner une sanction académique aux travaux primés. Ce travail a déjà été fait par les jurys universitaires. L'objectif poursuivi par l'IRÉC est de saluer les meilleurs travaux soumis à son répertoire électronique. Les thèmes, les écoles de pensée, les courants scientifiques les plus divers se retrouvent dans ce répertoire et le concours veut refléter cette diversité en vue d'enrichir le champ scientifique de tous les matériaux qui nourrissent la réflexion et les progrès de la connaissance.

Grille d'évaluation

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury de l'IRÉC utilise une grille dont les principaux critères sont l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC.

Les chercheurs et les chercheuses sont donc invités à présenter leurs travaux dont les champs d'intérêt recoupent ceux de l'IRÉC : les effets de la mondialisation, le développement économique, l'équilibre entre domaine privé et domaine public, les centres de décision locaux et nationaux et les conditions économiques des travailleurs. Ces sujets peuvent être traités autant à partir d'une approche économique (micro ou macro) que d'une approche multidisciplinaire ou spécialisée.

Les gagnantes de l'édition 2008

L'édition 2008 du concours Les Prix de l'IRÉC était sous la présidence d'honneur de Pierre Noreau, président de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS). En plus du président, le jury était composé de Luc Godbout de la Chaire en fiscalité et finances publiques de l'Université de Sherbrooke, de Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC, de Nicolas Marceau, professeur au département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et de David Rolland, chercheur à la Télé-Université.

Le jury a remis un prix dans chaque catégorie – thèse et mémoire – et il a accordé une mention d'honneur pour un mémoire remarquable.

Le Prix de l'IRÉC pour la meilleure thèse inscrite au répertoire électronique en 2008 a été décerné à Mme Astou Diouf, pour son travail intitulé **Analyse statistique de la pauvreté et des inégalités**. Mme Diouf a travaillé

à l'Université de Montréal sous la direction du professeur Jean-Marie Dufour. www.irec.net/1251

Le Prix de l'IRÉC pour le meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique en 2008 a été attribué à Kim Cornelissen pour son mémoire **Pertinence des partenariats public-privé en développement durable entre la ville et la grande industrie : le cas de Biogas Vast, en Suède**, mémoire réalisé en Études urbaines à l'Université du Québec à

Montréal (UQAM) sous la direction de Winnie Frohn et Lyne Ricard. www.irec.net/1229

Le jury a souligné la qualité du travail de Marianne Audette-Chapdeleine en lui décernant une mention d'honneur pour son mémoire intitulé **La dynamique des relations entre acteurs publics et privés dans la gestion des services d'eau urbains. Les cas de Montréal et de Marseille**. Ce travail a été réalisé à l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en études internationales sous la direction des professeurs Frédéric Lasserre et Benoît Tremblay. www.irec.net/1216



PRIX DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE – FÉLICITATIONS AUX LAURÉATES



Prix de l'IRÉC pour la meilleure thèse
10 000 \$
Mme Astou Diouf
Université de Montréal



Prix de l'IRÉC pour le meilleur mémoire
5 000 \$
Kim Cornelissen
UQAM



Mention pour mémoire remarquable
2 000 \$
Marianne Audette-Chapdeleine
Université Laval

Les Prix de l'IRÉC récompensent les auteurs des meilleurs travaux inscrits au Répertoire électronique de l'IRÉC: www.irec.net
Ce répertoire, l'un des plus importants de la Francophonie, réunit les travaux réalisés par des diplômés d'universités québécoises dans le domaine économique.

Analyse statistique de la pauvreté et des inégalités Pertinence des partenariats public-privé en développement durable entre la ville et la grande industrie: le cas de Biogas Vast, en Suède La dynamique des relations entre acteurs publics et privés dans la gestion des services d'eau urbains

ANALYSE DU CASIQ AU 30 SEPTEMBRE 2009

L'IQ-30 augmente de 2,65 %

À cours du mois de septembre 2009, l'IQ-30 a augmenté de 2,65 % pour se situer à 1100,96. Dix-huit titres ont augmenté et douze titres ont baissé au cours du mois. Quatre des sept secteurs de l'IQ-30 ont connu une hausse au cours du mois. Le secteur des Matériaux a connu la plus forte variation positive avec +15,32 %. Le titre de la compagnie Bombardier Inc. (BBD.B) a augmenté de +24,25 % au cours du mois. Le titre de la compagnie Saputo inc. (SAP) a affiché une diminution de l'ordre de -8,85 %.

Depuis le début de l'année, la plus forte variation positive pour l'IQ-30 provient du secteur des Finances avec +40,92 %, alors que selon le S&P/TSX, elle est attribuable au secteur des technologies de l'information avec +41,78 %.

Un excellent outil de mesure

Le chroniqueur financier, Michel Girard, a commenté les derniers résultats de l'IQ-30. Voir l'article **Le rattrapage des québécoises** in *La Presse* du 28 octobre 2009.

« Après avoir accusé durant plus de six mois un retard sur la performance des grandes sociétés canadiennes, constate-t-il, voilà maintenant que les sociétés québécoises sont rendues à égalité ». Il se demande comment les sociétés ayant leur siège social au Québec se comparent aux sociétés canadiennes

Tableau comparatif des secteurs / Variation mensuelle

Depuis le lundi 31 août 2009 au mercredi 30 septembre 2009

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10–Énergie	-	10,69
15–Matériaux	15,32	8,94
20–Industrie	-2,96	2,44
25–Consommation discrétionnaire	1,09	0,91
30–Biens de consommation de base	-3,87	-0,97
35–Santé	-	15,15
40–Finance	7,05	2,53
45–Technologies de l'information	10,78	3,08
50–Télécommunications	-1,90	0,83
55–Services aux collectivités	-	1,39
Variation	2,65	4,85

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2008	Prix (\$) 30 sept. 2009	Variation du titre (%)	Pondération au 31-déc 2008	Variation pondérée (%)
Banque Nationale du Canada	31,30	59,54	90,22	6,04%	5,45
Banque Royale du Canada	36,10	57,55	59,42	7,41%	4,40
Banque de Montréal	31,25	54,17	73,34	3,48%	2,55
Power Corporation du Canada	22,42	29,28	30,60	6,71%	2,05
Corporation Minière Osisko	3,64	7,96	118,6	1,68%	2,00

ayant leur siège social en Ontario? « Vraiment bien, répond-t-il. L'Indice-Québec 30 dépasse l'Indice-Ontario (IO-40). La hausse du IO-40

atteint 18,2 %, soit cinq gros points de pourcentage de moins que le IQ-30! ».

NOUVEAU SITE DE L'IRÉC

Un accès plus convivial

L'objectif poursuivi par l'IRÉC est de fournir dans un premier temps un accès convivial à son site sur la Toile. C'est ainsi qu'en cliquant sur l'adresse menant au site, l'internaute tombe sur une page d'accueil avec un graphisme simple, vivant et moderne qui affiche les actualités, les symboles habituels (taille du texte, etc.), un moteur de recherche pour l'ensemble du site et le logo de l'Institut.

Cette page d'accueil contient également : 1) Mot de bienvenue (Introduction avec des mots clés); 2) Une rubrique Dans l'actualité (2 dernières actualités et un lien vers Quoi de neuf); 3) Indice Québec (Affichage de l'Indice Québec 30 du jour en format RSS); 4) À surveiller (1 à 2 nouvelles d'intérêt avec hyperlien); 5) Liens directs : Le Bulletin de l'IRÉC (Icône avec hyperlien vers la page correspondante); Colloques (Icône avec hyperlien vers la page



correspondante); Prix de l'IRÉC (Icône avec hyperlien vers la page correspondante); Amis de l'IRÉC (Icône avec hyperlien vers la page correspondante); Publications de l'IRÉC (Icône

avec hyperlien vers la page correspondante); Vidéos (Icône avec hyperlien vers la page correspondante)

Enfin, l'accès à une compréhension plus approfondie de la mission de l'Institut de ses recherches et de ses services est possible grâce à l'utilisation de onze onglets disposés horizontalement. Les thèmes sont les suivants : Première ligne : Accueil, Qui sommes-nous Mémoires et thèses, Soutien au milieu, Concours, Contact ; Deuxième ligne : Quoi de neuf, Veille, Indice Québec, Liens.

La page d'accueil constitue la porte d'entrée de tous les internautes qui naviguent sur la Toile et non seulement les chercheurs et les chercheuses. Bien que ce sont ces derniers et ces dernières que l'IRÉC privilégie, la nouvelle configuration du site veut aussi inciter le plus grand nombre de personnes, intéressées par les questions socio-économiques, à se retrouver plus facilement, à suivre les activités de l'IRÉC, à apprivoiser le contenu spécialisé du site et ultimement, à adhérer à l'IRÉC.

ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT
L'IRÉC offre 25 000 \$ en prix

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) veut favoriser la recherche dans le domaine économique, qu'il s'agisse des champs de l'économie générale, de l'économie sociale ou de l'économie politique. C'est pourquoi, depuis dix ans, avec le soutien de la société Simplex, location d'outils, il remet 25 000 \$ en prix aux auteurs des meilleurs travaux de maîtrise et de doctorat produits dans les universités québécoises et inscrits au répertoire électronique de l'IRÉC.

Vous êtes donc invités à présenter vos travaux devant les préoccupations recoupées les champs d'intérêt de l'IRÉC : les effets de la mondialisation, le développement économique, l'équilibre entre domaine privé et domaine public, les centres de décision locaux et nationaux et les conditions économiques des travailleurs. Ces sujets pourront avoir été traités autant à partir d'une approche économique (micro ou macro) que d'une approche multidisciplinaire ou spécialisée.

Le prix pour la meilleure thèse de doctorat est de 10 000 \$.
Deux mentions pour deux thèses remarquables donnent droit à un montant de 3 000 \$ chacune. Un prix de 5 000 \$ est décerné au meilleur mémoire de maîtrise. Deux mentions de 2 000 \$ chacune sont également décernées pour deux mémoires remarquables.

De quelques conditions à remplir
 Toutes les thèses de doctorat, les mémoires de maîtrise ou l'équivalent ayant conduit à l'obtention d'un diplôme décerné par une université québécoise entre le 1er janvier 2005 et le 31 août 2009 seront admissibles. Les travaux ayant déjà été soumis au concours annuel de l'IRÉC d'une année antérieure ne sont pas re-admissibles.

Pour être valide, toute inscription devra être effectuée par le biais d'un formulaire électronique que l'on peut trouver sur le site Internet de l'IRÉC au www.irec.net.

Les auteurs des travaux déposés dans le cadre du concours devront octroyer à l'IRÉC un droit complet de publication sur son site. Les droits d'auteurs partagés ou autres restrictions imposés par les universités devront avoir été levés.

Une copie électronique complète en format PDF ainsi que les autres pièces mentionnées au formulaire d'inscription devront avoir été reçues par l'IRÉC au plus tard lundi 30 novembre 2009 à 17 heures.

LES AMIS DE L'IRÉC

Comment devient-on un Ami de l'IRÉC?

Le développement de l'IRÉC est lié au recrutement et au soutien de partenaires qui adhèrent à la mission et aux objectifs de l'IRÉC. (Voir l'onglet **Qui sommes-nous** sur le site de l'IRÉC). Nous vous encourageons à faire connaître l'IRÉC et à inciter le plus grand nombre à devenir des membres actifs.

Comment le devenir

Les organisations désireuses de soutenir l'IRÉC peuvent le faire selon trois niveaux de cotisation, chaque niveau définissant un degré de participation différent mais toutes recevant le Bulletin de l'IRÉC.

1) La cotisation ordinaire pour les organismes est de 250 \$. Elle permet de s'inscrire sur la liste d'envoi de l'IRÉC, de recevoir le Bulletin de l'IRÉC, d'assister à l'assemblée annuelle et de bénéficier d'un tarif réduit pour l'achat des publications et rapports de recherche. Elle offre également un tarif préférentiel pour la participation aux activités de l'IRÉC (colloques, conférences, séminaires, etc.).

2) La cotisation d'organisme de soutien est de 1000 \$ par an. En plus des avantages de la cotisation ordinaire, cette cotisation donne accès au programme de recherche pour l'année en cours et le privilège d'inscrire sans frais un maximum de cinq personnes aux activités (conférences, colloques et séminaires) de l'IRÉC.

3) La cotisation d'organisme associé est de 5000 \$ par an. En plus des privilèges dévolus aux organismes de soutien, la cotisation d'organisme associé donne le privilège de nommer un représentant au comité consultatif du comité scientifique. Ce comité consultatif rencontre les organismes associés pour la préparation du programme de recherche annuel. L'organisme associé peut également bénéficier d'un tarif préférentiel pour le financement de recherches spécifiques qu'il peut demander à l'IRÉC de réaliser ou à qui il demande de s'associer.

4) Enfin, il est possible à des individus de devenir membres. La cotisation annuelle est de 25 \$. Elle leur permet notamment de recevoir le Bulletin de l'IRÉC.

CONCOURS DE L'IRÉC Une belle affiche

Dans un nouvel effort de promotion du concours de l'IRÉC, une belle affiche a été produite. Elle a été envoyée sous format électronique aux professeurs des départements et aux directeurs ou directrices des chaires de recherche dans les disciplines qui recoupent les champs d'intérêt de l'IRÉC et ce, dans toutes les universités sur le territoire du Québec. Cette même affiche, en format papier, a été distribuée et fixée sur des babillards situés dans des lieux stratégiques des mêmes universités.

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC / Numéro 1

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
 Montréal, H2S 1T4

514 380-8916 / Télécopieur : 514 380-8918
 adm.irec@videotron.net / www.irec.net

Directeur de l'IRÉC : Robert Laplante
 Responsable du bulletin : André Laplante
 514 564-7955 / andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia (CASIQ)
 Graphisme : Anne Brissette
 Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec